

■ **Sotramar SA**, précédemment à Le Grand-Saconnex (FOSC du 15.05.2003, p. 9). Siège transféré à Le Vaud, chemin de Champ Gentil, c/o Jérôme Boujol. Statuts primitifs du 25 juillet 1951 modifiés en dernier lieu le 14 juillet 2003. But: diffusion et représentation de produits et articles, notamment dans le domaine financier. Capital-actions entièrement libéré: CHF 50'000, divisé en 50 actions au porteur de CHF 1'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Boujol Jérôme, du Grand-Saconnex, à Le vaud, président, Mocellin Maud, de Lancy, au Grand-Saconnex, et Dudok de Wit Roderik, des Pays-Bas, à Saint-Sulpice (VD), secrétaire, tous avec signature individuelle. Réviseur: Fiduciaire Ratio SA, à Genève.

Journal no 7280 du 29.07.2003  
(01115492 / CH-660.0.043.951-9)